

**MINISTERE DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL,
DE L'EMPLOI ET DE FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

**DEUXIEME PROJET DE FORMATION
PROFESSIONNELLE INSERTION ET APPUI A
L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES RURAUX
(FIER II)**



UNITE DE COORDINATION NATIONALE

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° MLI-2000004014-0169-CS-QBS

Recrutement d'un Consultant/bureau d'étude International pour la facilitation de l'agrégation des jeunes au compte du projet (FIERII)

**République du Mali
Ministère de l'Entrepreneuriat National
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**

Intitulé du projet : Deuxième Projet de Formation Professionnelle Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER II)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un Consultant International pour la facilitation de l'agrégation des jeunes au compte du projet (FIERII).

Numéro de référence : MLI-2000004014-0169-CS-QBS

Financement : **FIDA**, les prêts N°2000004489 et N°2000004490

Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Deuxième Projet de Formation Professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER II) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjointre des services relatifs à la facilitation de l'agrégation des jeunes autour des infrastructures agrégatives.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du projet FIER II.

Les services de conseil comprennent :

- faciliter l'agrégation des jeunes autour des infrastructures agrégatives, à travers la mise en place des arrangements institutionnels inclusifs et durables pour les jeunes, en étroite collaboration avec les Opérateurs de Ciblage et d'Orientation des jeunes (OCO) et les autres acteurs concernés.
- De façon spécifique :
 - Clarifier les arrangements relatifs à la propriété et la gestion des infrastructures agrégatives :
 - Appuyer la capacitation Organisations Paysannes (OP) et faitières concernées
 - Mettre en place des co-entreprises coopératives
- **La durée de la présente mission est de quatre (4) ans, assortis d'une évaluation annuelle des performances fixées en conformité avec le plan de travail annuel validé par les deux parties.**

Le projet FIERII invite à présent les bureaux de conseil, admissibles (les "consultants") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de donner des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Cet Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet de solliciter les consultants pour faire partie de la liste restreinte des Opérateurs de Facilitation de l'Agrégation (OFA) des jeunes au compte du projet (FIERII).

A la suite de la liste restreinte, la DP sera adressée au consultant International retenu, selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité**, expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

	Critères	Note Maximale
I.	Expérience dans la formation entrepreneuriale des jeunes <ul style="list-style-type: none">● Moins de 5 ans -----0 point● 1 – 5 ans d'expérience ----- 5 points● Plus de 5 ans d'expérience -----10 points	10
II.	Expérience spécifique	
	II.1/ mission dans la promotion des chaînes de valeurs et des entreprises agricoles au compte des projets/programmes financés par des partenaires techniques et financiers PTF ; organisme publics ou parapublics, (10 points par mission similaire)	40
	II.2/ Missions dans <i>les arrangements relatifs à la propriété et la gestion des infrastructures agrégatives (7,5 points par mission)</i>	30
	II.3/ Missions similaires dans la mise en place des co-entreprises coopératives (5 points par mission similaire)	20

Total	100
--------------	------------

NB : Pour des besoins de transfert de compétence, il est fortement recommandé aux Cabinets Internationaux d'être en consortium avec des cabinets locaux.

Le score minimal requis pour être admis est de 70 points.

Des consultants peuvent s'associer entre eux comme co-entreprises ou sous-consultants afin d'être mieux qualifiées.

Les six meilleurs candidats ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum, ci-dessus seront invités pour la phase de la DP. Au cas où des consultants seront classés 1^{er} ex-aequo, le consultant ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour le critère I sera sélectionné. En cas d'égalité une seconde fois entre les consultants, le candidat ayant réalisé un plus grand nombre de missions similaires d'envergure sera sélectionné.

❖ Dossier de candidature

La mission sera réalisée par des bureaux de conseils disposant les compétences avérées pour la mission demandée.

- ✓ Une présentation de l'opérateur mettant en exergue ses expériences ;
- ✓ Les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats et les attestations de service fait ou de bonne fin).

Pièces administratives :

- ✓ Copie de registre de commerce, ou agrément ;
- ✓ L'original de la procuration donnant pouvoir en cas de groupement ;
- ✓ Acte de constitution du groupement (en cas de groupement).

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : l'Unité de Coordination National du **Deuxième Projet de Formation Professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux FIER II** sis à Hamdallaye ACI 2000 Bamako-Mali, en face du centre des impôts des moyennes entreprises de la commune IV Bamako (Mali), Tel. 00223 44 90 70 33 ou par mail : s.fane@fier2.org en copiant diassanal75@gmail.com le 17 janvier 2026 au plus tard 16 heures TU. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 18 janvier 2026 à 16 heures TU.

Les consultants intéressés sont tenus d'envoyer la manifestation sous forme écrite (pli fermé) à l'adresse ci-après : Projet FIER II, sis Bamako, Hamdalaye ACI 2000 à côté du centre des impôts des moyennes entreprises de la commune IV Bamako (Mali), en face de la direction générale de l'Agence pour la Promotion des Exportations du Mali. Tél : (223) 44 90 70 33, au plus tard le **23 janvier 2026 à 16 Heures GMT** avec la mention suivante « **Recrutement d'un Consultant International pour la facilitation de l'agrégation des jeunes au compte du projet (FIERII) au Mali** »

Le Coordinateur National

Lamine DIASSANA
Chevalier de l'ordre National